

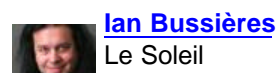


cyberpresse.ca



Publié le 25 mai 2009 à 05h00 | Mis à jour à 05h00

Virage vert des pompes funèbres



(Québec) Vous vous préoccupez d'environnement et vous ne souhaitez pas que vos funérailles contribuent au réchauffement planétaire? La Fédération des coopératives funéraires du Québec (FCFQ) a entendu votre voix puisqu'elle est devenue en fin de semaine le premier réseau d'entreprises funéraires au Canada à adopter une politique de développement durable.

«Nos membres nous ont poussés à adopter une telle politique. Il y a de plus en plus de jeunes qui intègrent le réseau et ils sont très préoccupés par l'environnement», expliquait hier Alain Leclerc, directeur général de la FCFQ, au terme du congrès annuel qui a réuni les 27

entreprises membres à Thetford Mines.

M. Leclerc souligne que les résultats d'un sondage démontrant que 15 % des Québécois seraient enclins à choisir une entreprise funéraire ayant une préoccupation environnementale avaient amené la FCFQ à pousser plus loin le concept des funérailles vertes.

En attendant les corbillards hybrides, la Fédération a donc adopté le programme Héritage, qui consiste à planter des arbres afin de compenser les émissions de gaz à effet de serre des flottes de véhicules automobiles des entreprises membres.

«Cet aspect a été développé avec une coopérative forestière du Québec et une autre du Guatemala. On plantera dès cette année 5500 arbres, la moitié au Québec et la moitié au Guatemala, et un arbre supplémentaire pour compenser le départ de chaque personne», explique M. Leclerc.

Empreinte écologique

Le deuxième volet de la politique consiste à diminuer l'empreinte écologique des entreprises, notamment en adoptant des mesures d'économie de l'eau potable.

«Par exemple, les chasses d'eau et les robinets de nos points de services seront adaptés afin d'économiser l'eau potable. Ensuite, nous pourrions nous pencher sur l'utilisation du papier et la consommation énergétique de nos bâtiments», poursuit le

directeur général.

Éventuellement, celui-ci aimerait aussi que tous les futurs complexes funéraires de ses membres soient certifiés à

la norme Leadership in Energy and Environmental Design (LEED).

D'autre part, malgré la présence accrue de multinationales américaines dans le secteur québécois des pompes funèbres, les coopératives funéraires poursuivent leur expansion dans la Belle Province.

«Notre part de marché augmente à chaque année pour se situer maintenant autour de 15 %, et sans que nous soyons présents à Montréal, qui représente environ la moitié des décès au Québec», explique M. Leclerc en soulignant qu'une première coop funéraire ouvrira ses portes dans la métropole cet été.

«Les préjugés s'estompent et les gens s'aperçoivent que nos installations sont de qualité égale ou supérieure à celles des autres entreprises, que nous offrons aussi divers services additionnels et que le coût des funérailles est de 40 % moins élevé chez nous», conclut-il.

© 2000-2009 Cyberpresse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.